



Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

DELIBERATION N° 04/2017
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ÉTRANGER
Séance du 29 mars 2017

Dons et legs aux établissements en gestion directe 2017

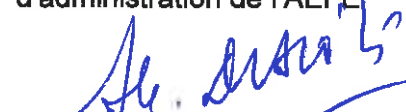
Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration accepte le don de l'Association des Parents d'Elèves et du Trust « Friends of the Lycée » d'un montant de £ 85,000 (soit 98 600 €) au profit du lycée Charles-de-Gaulle de Londres.

Nombre de votants : 27 Pour : 27 Contre : / Abstention : /

Fait à Paris, le 29 mars 2017

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCÔTES